

Introduction

Les Québécois et les relations internationales

Michel Lacroix

Volume 13, Number 1, 2010

Culture et relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044637ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044637ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lacroix, M. (2010). Introduction : les Québécois et les relations internationales. *Globe*, 13(1), 13–23. <https://doi.org/10.7202/044637ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

INTRODUCTION.

LES QUÉBÉCOIS ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

MICHEL LACROIX
Université du Québec à Montréal

✦ ✦

Examinant dans ses *Regards sur le monde actuel* l'histoire intellectuelle européenne à la lumière des multiples formes de commerce entre les hommes, Paul Valéry se penchait, bien avant le célèbre travail de Fernand Braudel, sur le cas de la Méditerranée. Là, écrivait-il, il y eut

[...] concurrence du négoce, [...] concurrence des religions, concurrence des propagandes, concurrence simultanée des produits matériels et des valeurs spirituelles : cela ne se distinguait point. Le même navire, la même nacelle apportaient les marchandises et les dieux ; les idées et les procédés¹.

À sa suite, ce numéro postule qu'il existe une profonde interpénétration entre les multiples niveaux et dimensions des échanges entre le Québec et l'étranger, laquelle exige les feux croisés de plusieurs perspectives ou disciplines pour être dénouée, saisie dans sa complexité.

Pour donner un peu de chair à cette idée, une anecdote est révélatrice. En 1925, l'année même où il est nommé président de l'Assemblée générale de la Société des Nations, Raoul Dandurand rencontre la délégation française à Genève afin de discuter des dossiers à l'ordre du jour. Il note à ce propos :

[Il] on parla de *Maria Chapdelaine* que tous les convives avaient lu. Je leur fis cette remarque que beaucoup de gens au Canada français

✦ ✦ ✦

1. Paul VALÉRY, « La liberté de l'esprit (1939) », *Regards sur le monde actuel* (édition de 1945), *Œuvres II*, Paris, Gallimard, 1960, p. 1086, (Bibliothèque de la Pléiade).

avaient exprimé la crainte qu'en France et à l'étranger on ne prît cette étude de mœurs pour un état de choses s'étendant à tout le pays, car ceux-là qui ne connaissaient rien du Canada pourraient croire qu'il ne s'agissait pas là d'une étude régionale².

Pour qui souhaite analyser le rôle du Canada dans les organisations multilatérales, la lecture du roman de Louis Hémon n'est évidemment pas d'un intérêt capital. Pourtant, quand le représentant d'un pays sent la nécessité de lutter contre la représentation véhiculée par un roman, cela n'est pas innocent. Le choc entre la diplomatie canadienne « officielle » et *Maria Chapdelaine*, qui fut un des plus grands succès éditoriaux de l'entre-deux-guerres en France, met en relief l'importance de l'imaginaire dans les relations internationales : avant que ne s'impose, en France, une autre image du Québec, plus moderne, plus urbaine, les hommes d'affaires, diplomates et politiciens eurent à composer, dans leurs relations avec la France, avec le spectre de Maria et de la vision mythique d'un Canadien défricheur, laboureur et coureur des bois³. Par ailleurs, l'action de Raoul Dandurand en tant que représentant du Canada à la Société des Nations implique non seulement les institutions politiques et « diplomatiques » canadiennes et internationales (Dandurand est sénateur, membre influent du parti libéral, négociateur de la création d'un poste diplomatique officiel à Paris et un infatigable promoteur du désarmement et du pacifisme dans les cercles de la SDN), mais aussi les réseaux associatifs ou informels : les multiples relations entretenues par lui, depuis la fin du XIX^e siècle, dans le cadre de l'Union interparlementaire pour la paix, firent de Dandurand un des politiciens canadiens les plus connus en Europe, un des mieux informés aussi. Son élection en tant que président de l'Assemblée de la SDN en fut partiellement redevable. Ironiquement, malgré le caractère exceptionnel de sa trajectoire, qui le mène à présider une des instances de la première organisation supranationale, alors même que son pays ne jouit pas encore d'une souveraineté internationale clairement définie juridiquement, Dandurand est un des « internationalistes⁴ » négligés de l'histoire des relations internationales



2. *Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 283.

3. Cette image, d'ailleurs, ne faisait guère que répandre dans un très large public l'image dominant déjà les représentations du Canada en France : Sylvain SIMARD, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.

4. Notons en passant qu'il est le seul Canadien français (contre 14 Canadiens anglais) à avoir eu droit à une notice dans le *Biographical Dictionary of Internationalists* (Warren F. KUEHL, éd., Londres, Greenwood Press, 1983) : Marcel Hamelin, « Dandurand, Raoul », p. 193-194.

québécoises, comme la plupart des « francophones » qui ont œuvré dans le cadre fédéral.

Par delà sa singularité, le cas de Dandurand met en lumière plusieurs des enjeux abordés dans ce numéro et au cœur des débats ou problèmes animant les différents chantiers de recherche sur les relations internationales du Québec, outre ceux liés à la multidimensionnalité des échanges : les difficultés inhérentes à l’historicisation et à la périodisation ; les articulations entre le rôle des individus, des réseaux et des institutions ; le poids des représentations et des symboles dans la relation à l’autre ; la nature triangulaire, voire « polygonale », de bien des axes de relation ; enfin, la complexité spécifique du cas québécois, sur les plans identitaire et constitutionnel. Sans vouloir en donner un portrait exhaustif, ni même une synthèse globale, il importe de déplier quelques-uns de ces aspects, pour mieux situer les contributions des collaborateurs de ce numéro et offrir un aperçu des multiples chantiers dont nous avons parlé, chantiers malheureusement trop souvent déconnectés les uns des autres, du fait qu’au Québec comme ailleurs : « [l]’approche interdisciplinaire des relations internationales a longtemps été négligée⁵ ».

QUELS ACTEURS, QUEL QUÉBEC ?

Du fait même du glissement faisant des relations « internationales » des relations entre États, qui fut longtemps une évidence, les travaux sur les relations internationales québécoises se sont longtemps concentrés sur un acteur, saisi dans ses différentes sphères : l’État québécois. Cette orientation fut sans doute favorisée par le rôle important joué dans la réflexion sur le sujet par ceux qui mirent en œuvre l’action extérieure du gouvernement. Ainsi trouve-t-on sous la plume de Claude Morin une définition qui l’incarne nettement :

l’expression relations internationales utilisée ici signifie ces échanges, programmes, missions, institutions, organismes, etc., qui sont conçus, mis sur pied ou développés par suite de décisions de l’autorité gouvernementale et, au besoin, d’accords formels à cette fin⁶.

* * *

5. François CONSTANTIN, « Les relations internationales dans le champ scientifique français ou les pesanteurs d’une lourde hérédité », *Revue internationale et stratégique*, n° 47, automne 2002, p. 90.

6. Claude MORIN, « L’émergence internationale du Québec », dans Yves MARTIN et Denis TURCOTTE (dir.), *Le Québec dans le monde. Textes et documents I*, Québec, Québec dans le monde, 1990, p. 3.

Tout en s'attachant à l'État, la nature même de leur objet a conduit les chercheurs à dépasser « l'hypothèse de la souveraineté étatique⁷ » pour mettre en évidence, historiciser et conceptualiser l'activité internationale d'un État non souverain, au sens du droit international : le Québec. Si, il y a près de vingt ans, on pouvait affirmer : « il n'y a pas de tradition de recherche dans le domaine des relations internationales du Québec⁸ », et regretter l'absence de conceptualisation, on peut estimer que l'hypothèse d'une « souveraineté subordonnée », avancée dans un ouvrage récent⁹, a servi de tradition par défaut et a conduit à un foisonnement d'études au cours des dernières années¹⁰ ainsi qu'au développement de propositions théoriques spécifiques. On pourrait même avancer que, sans le fonder en théorie, ces recherches mettaient l'accent sur l'importance du « soft power » et des « low politics » (culture, éducation, santé, etc.) bien avant Joseph Nye¹¹.

Stéphane Paquin et Annie Chaloux reviennent sur la notion de paradiplomatie afin d'en proposer une relecture historique centrée sur les deux principaux facteurs qui expliqueraient le développement presque sans égal¹² de la paradiplomatie québécoise : le nationalisme et la logique économique. Il y aurait ainsi conjugaison, dans cette paradiplomatie identitaire, d'une volonté de reconnaissance internationale, largement partagée par les principaux acteurs, et des pressions suscitées par la mondialisation économique. En éclairant le nationalisme à la lumière de la notion d'entrepreneurs identitaires, Paquin et Chaloux déplacent en quelque sorte le débat du terrain des idéologies politiques à celui d'une sociologie des relations internationales inspirée par les travaux de l'école française de sociologie des



7. Diane ÉTHIER, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 245.

8. Louis BÉLANGER, Guy GOSSELIN et Gérard HERVOUET, « Les relations internationales du Québec. Effort de définition d'un nouvel objet d'étude », *Revue québécoise de science politique*, n° 23, hiver 1993, p. 145.

9. Jean-François PAYETTE, *Introduction critique aux relations internationales du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 12. Cette hypothèse est implicite, pourrait-on dire, dans la célèbre formule du « prolongement externe des compétences internes » de ce que l'on a appelé depuis la « doctrine Gérin-Lajoie ».

10. Parmi lesquelles on peut mentionner : Stéphane PAQUIN, *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005). Le prolongement externe des compétences internes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006 et *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006 ; Jean-François PAYETTE, *op. cit.* Sans en retracer l'histoire ni donner une longue bibliographie, on peut mentionner, en passant, que ces travaux sont redevables de ceux menés, depuis la fin des années 1960, par des chercheurs tels que Paul Painchaud, Louis Balthazar, Louis Bélanger et Nelson Michaud, entre autres.

11. Joseph NYE, *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books Publishing, 1990 et *Soft Power. The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

12. À deux exceptions près, celles de la Flandre et de la Catalogne.

relations internationales¹³. Cette hypothèse a le mérite d'expliquer pourquoi, de Jean Lesage à Jean Charest, la doctrine Gérin-Lajoie a été défendue par tous les gouvernements, fédéralistes comme souverainistes. Dans cette perspective, l'étude du Québec contribue à la réflexion sur le rôle international des États « subnationaux », de la même manière que, mutatis mutandis, les travaux sur la littérature québécoise ont permis d'approfondir la notion de littérature mineure¹⁴.

Élaborée, chez Paquin comme chez Payette¹⁵, dans la foulée des travaux sur le transnationalisme et des thèses, chaudement contestées, sur la restriction du rôle des États, la notion de paradiplomatie identitaire reste cependant centrée sur le rôle des États. Sauf pour les multinationales, les interventions des autres acteurs sur la scène internationale (ONG, mouvements religieux, coopératives, réseaux intellectuels ou culturels, individus) ne sont pas au cœur des analyses. Qu'on ne voit pas là l'expression d'un regret, mais plutôt un constat et un vœu. Constat au sujet de l'intérêt relativement faible, au sein des travaux sur les relations internationales du Québec menés par les spécialistes de science politique, pour le transnationalisme, la diplomatie culturelle et les formes moins institutionnelles de relations culturelles des échanges entre nations. À première vue, les travaux de James Rosenau, Arjun Appadurai ou Akira Iriye¹⁶ ne semblent pas avoir fait école. Vœu quant à un dialogue fécond entre les travaux sur la paradiplomatie québécoise et ceux qui, en histoire, littérature ou sociologie (pour ne parler que de ces disciplines), se penchent sur les « autres » acteurs et les autres dimensions des relations internationales du Québec¹⁷. Le présent numéro, ainsi que le volet précédant sur la coopération et le missionnariat, ont d'ailleurs été

✦ ✦ ✦

13. Voir à ce sujet les travaux publiés par les chercheurs du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) dont : Bertrand BADIE et Marie-Claude SMOUTS, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Science Po/Daloz, 1992.

14. Jean-Pierre BERTRAND et Lise GAUVIN (dir.), *Littératures mineures en langue majeure : Québec, Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles/Montréal, Peter Lang/Presses de l'Université de Montréal, 2003.

15. Ce dernier contredit cependant l'interprétation de Paquin, jugeant que la paradiplomatie identitaire doit s'opposer au « compromis » propre à la doctrine Gérin-Lajoie.

16. James ROSENAU, *Turbulence in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990 ; Arjun APPADURAI, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997 ; Akira IRIYE, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1997 ; et « Culture and International History », dans Thomas G. PATERSON et Michael J. HOGAN, *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 241-256.

17. L'intérêt pour les flux transnationaux, les éléments culturels ainsi que pour la dimension sociale des échanges rapproche plusieurs des travaux du présent numéro, d'une manière qui fait écho au programme de recherches du CERI présenté ainsi par Marie-Claude Smouts : « un centre de recherche en science politique dans lequel la coupure disciplinaire n'a jamais existé entre relations internationales et aires culturelles (*area studies*), systèmes politiques internes et sociologie de l'international », (« Introduction. La mutation d'une discipline », Marie-Claude Smouts (dir.), *Les Nouvelles relations internationales. Pratiques*

conçus dans le but de contribuer à favoriser cette interdisciplinarité. On y trouvera donc des contributions qui participent, à leur manière, à ce vaste et foisonnant chantier consacré à identifier, à décrire et à analyser l'insertion des Québécois dans les espaces transnationaux.

Examiner les relations internationales des acteurs québécois, plutôt que celles du Québec, permet de mettre en lumière d'autres axes, d'autres niveaux, dans les dynamiques d'échange, ainsi que de déplacer le regard sur celles qui impliquent l'État. On peut par exemple se demander, à la suite de Peter Graefe¹⁸, quels groupes sociaux, quels secteurs économiques, quels discours, quelles institutions, quels individus trouvent avantage à s'impliquer dans les échanges internationaux. Quel Québec, exactement, est présent sur la scène internationale? De même, on peut interroger les cas où des dynamiques complexes mettent aux prises plusieurs types d'acteurs. On a pu voir, par exemple, le gouvernement du Québec faire front commun avec les ONG écologistes lors de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques tenue à Montréal en 2005, alors que dans d'autres cas la volonté de promouvoir les échanges économiques ou d'intensifier les relations entre pays de la Francophonie fait surgir des conflits avec les ONG ou les organismes de coopération internationale d'origine québécoise œuvrant à l'étranger¹⁹. Enfin, cet angle d'observation permet de voir comment le conflit structurel entre la paradiplomatie québécoise et la diplomatie canadienne laisse des marges de manœuvre aux acteurs et présente des zones d'ombre. David Meren rappelle par exemple que « [l]es Canadiens français ont joué un rôle central [...] dans l'évolution lente et de temps en temps pénible du Canada vers la souveraineté internationale », comme ils continuèrent à le faire après le Traité de Westminster, servant parfois d'interlocuteurs (ou d'adversaires) aux agents de l'État québécois. Un fin connaisseur des rivalités provinciales-fédérales sur la « scène francophone » comme le Père Georges-Henri Lévesque a de son côté pu en tirer profit pour financer ses projets au Rwanda, ainsi que l'a montré Robin Gendron. Dans la même veine, l'étude

✦ ✦ ✦

et théories, Paris, Presses de Sciences po, 1998, p. 13.). Ce positionnement du CERI ne va pas toutefois, chez certains de ses chercheurs, sans quelques boulets rouges, tirés au nom de la sociologie, contre la science politique: ainsi Bertrand Badie déplore-t-il la « résignation guerrière » de la première dans un récent ouvrage (Bertrand BADIE, *Le diplomate et l'intrus. L'entrée des sociétés dans l'arène internationale*, Paris, Fayard, 2008, p. 11.). Cette remarque pour signaler que l'interdisciplinarité évoquée ici ne participe pas d'une vision angélique de la recherche scientifique.

18. Peter GRAEFE, « L'économie du Québec dans son contexte mondial selon l'imaginaire péquiste », colloque « Les relations internationales du Québec dans tous leurs états », 9 mai 2007.

19. Pour n'en donner qu'un exemple, voir Bonnie CAMPBELL, *Mining in Africa*, Londres/Ottawa/Uppsala, Pluto/CRDI/Nordiska Afrikainstitutet, 2009.

des contacts entre Philippe Roy, Louis-Alexandre Taschereau et Athanase David, quand ils étaient respectivement commissaire du Canada à Paris, premier ministre du Québec et secrétaire de la Province de Québec, dévoile que Roy servait de représentant officieux du Québec bien qu'officiellement il avait cessé de l'être depuis 1912.

RELATIONS CULTURELLES, CULTURES DES RELATIONS

« La culture est devenue un élément incontournable de toute politique étrangère. Les États l'utilisent systématiquement comme véhicule de diffusion d'une perception positive de leur pays à l'extérieur de leurs frontières », écrivait Louis Bélanger, en 1994²⁰. Bien peu d'analystes, cependant, ont exploré les arcanes de la diplomatie culturelle québécoise ou du rôle de la culture québécoise dans la diplomatie culturelle canadienne, jugeant sans doute, comme Bélanger lui-même, que la culture constituait une catégorie « résiduelle » à côté de celles, plus classiques et d'emploi plus aisé, d'économie ou de politique. Le terrain est donc en friche²¹, là où aux États-Unis et en France, historiens et politologues le cultivent de concert et avec dynamisme²². C'est sous l'angle de la traduction et en se fondant sur les travaux de la sociologie des champs de Pierre Bourdieu que Maria Cordoba Serrano l'explore dans son article. Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement de ce qu'on pourrait nommer le « tournant » internationaliste de ce courant sociologique²³, qui a



20. Louis BÉLANGER, « La diplomatie culturelle des provinces canadiennes », *Études internationales*, vol. 25, n° 3, 1994, p. 421-452.

21. On ne peut guère citer, outre le travail de Bélanger, qu'un survol descriptif, publié il y a plus de vingt ans : Georges CARTIER et Lucie ROUILLARD, *Les relations culturelles internationales du Québec*, Québec, École nationale d'administration publique, 1984 et la courte étude de Paul PAINCHAUD, qui porte d'ailleurs sur la diplomatie culturelle canadienne : « La diplomatie culturelle du Canada : illusions et problèmes », *Perspectives internationales*, mai-juin 1977, p. 36-40. Voir aussi, sur la diplomatie culturelle canadienne : Stéphane ROUSSEL et Chantal ROBICHAUD, « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, vol. 35, n° 1, mars 2004, p. 149-170 et D. Paul SCHAFER, *Les relations culturelles du Canada avec l'étranger*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1979.

22. J. M. MITCHELL, « Key Concepts in International Relations », *International Cultural Relations*, Londres, Allen & Unwin, 1986 ; Jean-Michel TEBELEM, *L'arme de la culture. Les stratégies de la diplomatie non-gouvernementale*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; François ROCHE et Bernard PINIAU, *Histoire de la diplomatie culturelle française des origines à 1995*, Paris, La documentation française, 1995 ; Albert SALON, « L'action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique », Thèse de doctorat d'État, Université de Paris I, 1981 ; Suzanne BALOUS, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1970 ; Alain DUBOSCLARD *et al.*, *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

23. Pierre-Yves Saunier, qui a codirigé avec Akira Iriye le *Palgrave Dictionary of Transnational History* (New York, Palgrave, 2009), signalait cette « offensive » dans une note critique en 2004 : « La sociologie bourdieusienne française part à l'assaut des structures de l'échange international des valeurs et des idées » (Pierre-Yves Saunier, « Circulations, connexions et espaces internationaux », *Genèses*, n° 57, 2004, p. 110-126).

mené à la publication de plusieurs ouvrages récents²⁴. Comparant le travail des acteurs et institutions publiques ou parapubliques à celui des acteurs littéraires (auteurs, traducteurs, éditeurs) et se penchant sur le cas de la traduction en espagnol ou en catalan de la fiction québécoise, elle montre le rôle particulièrement important joué par les premiers dans l'établissement des contacts initiaux ainsi que dans le financement des traductions. Tout se passe ainsi comme si le prestige de la littérature québécoise ou l'intérêt pour la culture québécoise, en Catalogne comme ailleurs en Espagne, n'étaient pas assez grands pour susciter les traductions : sans diplomatie culturelle, en somme, il n'y aurait pas de culture québécoise à l'étranger. Par ailleurs, Cordoba Serrano souligne que la « réappropriation » de la littérature québécoise joue parfois des tours à la diplomatie culturelle canadienne, par exemple quand un nationaliste catalan, Àlvar Valls, fait un vibrant plaidoyer indépendantiste unissant les causes catalane et québécoise dans sa préface à un roman de Raymond Plante, *La Machine à beauté*, dont la traduction fut financée par le Conseil des Arts du Canada.

Nationalisme, fédéralisme et politique culturelle s'entrechoquent aussi dans la reconstitution effectuée par Claude Hauser des échanges culturels entre la Suisse Romande et le Québec, au cours des années 1950, 1960 et 1970. Ce faisant, il jette un éclairage sur un axe relativement peu connu²⁵ qu'animent à tour de rôle la circulation de chansonniers (dont Félix Leclerc et Gilles Vigneault), les démêlés d'Hubert Aquin avec la Police fédérale des étrangers, puis la valse-hésitation des autorités helvétiques à l'endroit des affirmations « internationalistes » du Québec, axe qui contient à la fois la promesse d'une solidarité francophone hors de la domination parisienne et la menace d'une alliance entre nationalistes québécois et

✦ ✦ ✦

24. Mentionnons entre autres : Gisèle SAPIRO, *L'espace intellectuel européen*, Paris, La Découverte, 2009 et Christophe CHARLE, Jürgen SCHRIEWER et Peter WAGNER, *Transnational Intellectual Networks and the Cultural Logic of Nations. European Universities and Academic Knowledge in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Francfort//New York, Campus, 2004. Les travaux produits par cette école, essentiellement consacrés à la dimension intellectuelle des relations internationales, seraient susceptibles d'entrer en dialogue avec certains courants théoriques du domaine des relations internationales au sens restreint, dont celui des « néo-gramsciens » avec lequel ils partagent une même volonté épistémologique de réflexivité ainsi qu'une constante préoccupation pour la domination. L'arsenal conceptuel de Bourdieu ouvre cependant sur des questions d'ordre anthropologique qui ne sont pas au cœur des préoccupations de Cok, Gill et autres et met l'accent sur d'autres formes de capital là où les néo-gramsciens demeurent plus près du marxisme.

25. On peut cependant signaler la publication de deux collectifs : Claude HAUSER et Yvan LAMONDE (dir), *Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec*, Québec/Porrentruy, Presses de l'Université Laval/Office du patrimoine et de la culture de la République et Canton du Jura, 2002 ; Doris JAKUBEK, et Martin DORÉ (dir), *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse romande*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

jurassiens. Outre qu'il contribue à ouvrir les études francophones à l'examen des connexions concrètes entre pays et zones culturelles, là où les études ont essentiellement été comparatistes²⁶, ce travail met l'accent sur les axes de relation « périphériques » au sein de la Francophonie en même temps qu'elle souligne l'importance de la France et des autorités canadiennes. De même que, dans les activités internationales du gouvernement du Québec, Ottawa est un inévitable tiers-inclus, Paris est le tiers-inclus dans les relations bilatérales entre pays francophones. Une des forces spécifiques de l'histoire culturelle des relations internationales, qui constitue un des secteurs les plus dynamiques des études historiques en France²⁷, tient d'ailleurs dans la mise en évidence et l'analyse de la dimension triangulaire des relations culturelles. Du fait de son statut politique, ainsi que de son inscription dans deux zones géopolitiques (continentale et francophone), le Québec est un lieu d'observation privilégié de ces dynamiques.

Les travaux d'Yvan Lamonde ont d'ailleurs souligné l'importance de ce phénomène, en plus d'avoir déployé sur quatre axes majeurs les liens avec les pôles étrangers²⁸. À leur manière, les contributions de David Meren et de Maurice Demers s'inscrivent à leur suite. La première relit sous l'angle de la tradition politique britannique de pragmatisme gradualiste les événements ayant mené à l'obtention par le Québec d'un statut de membre participant dans les réunions de la Francophonie. On pourrait aisément appliquer à cette étude la description effectuée par Akira Iriye des études s'intéressant aux « cultural foundations of [a] country's behavior in the world » : « taking ideas seriously distinguishes [them] [...] from the more traditional studies of foreign policy that focus on security and national interests²⁹ ». Dans son analyse, en effet, la culture est bien plus qu'un instrument parmi d'autres dans les luttes géopolitiques : elle colore la façon dont les acteurs

✦ ✦ ✦

26. Pour un exposé théorique des différences, capitales, entre l'examen des circulations culturelles et l'approche comparatiste (établi au demeurant par un adversaire de cette dernière), voir Michel ESPAGNE, « Au-delà du comparatisme », *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999. Il faut signaler, par ailleurs, les recherches inspirées par la théorie des champs et celle des polysystèmes ; voir, entre autres : Pierre HALEN et Romuald FONKOUA, *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001 ; Lieven D'HULST et Jean-Marc MOURA, *Les études francophones : un état des lieux*, Lille, Éditions du conseil scientifique de l'Université de Lille-III, 2003.

27. Voir, entre autres, le double numéro de la revue *Relations internationales*, « Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle », n° 115-116, automne 2003. Signalons aussi la parution prochaine de l'ouvrage suivant : Anne DULPHY, Robert FRANK, Marie-Anne MATARD-BONUCCI et Pascal ORY, *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, chez Peter Lang.

28. D'où la célèbre formule, proposée dans *Allégeances et dépendances : Q=(F)+(GB)+(USA)²-R*. (Yvan LAMONDE, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota bene, 2001.).

29. Akira IRIYE, « Culture and International History », *op. cit.*, p. 245.

peuvent penser et pratiquer les relations internationales. Sa démonstration de l'éthos politique britannique informant la mise en œuvre d'une « politique étrangère » québécoise par André Patry et Jean Chapdelaine est d'autant plus éclairante que cet ethos avait marqué de son pragmatisme l'accession tranquille du Canada à la souveraineté internationale dans l'entre-deux-guerres.

En ceci son article ouvre une voie de recherche particulièrement intéressante, au carrefour des travaux sur les pôles identitaires de la société québécoise et des approches plus fonctionnalistes ou sociologiques, voie consistant à examiner comment les discours, techniques ou pratiques élaborés à l'étranger mais repris, transformés et combinés à d'autres modèles au Québec imprègnent les relations internationales des Québécois. On peut se demander, par exemple, si la figure de l'écrivain-diplomate caractéristique de la diplomatie française du début du XX^e siècle, n'est pas adoptée et adaptée par la diplomatie canadienne dans les années quarante et cinquante³⁰. On a pu voir dans le numéro de *Globe* sur la coopération internationale que le cadre idéologique et la structure des congrégations missionnaires catholiques, directement issus de Rome, laissent encore leur trace sur les relations québécoises avec les pays d'Afrique et d'Amérique latine.

De son côté, Maurice Demers se penche, comme Claude Hauser, sur un axe méconnu des relations culturelles internationales du Québec, celui de l'Amérique latine, en examinant les discours tenus par et sur l'Union des Latins d'Amérique, une association faisant la promotion des liens entre le Canada français et les pays latino-américains. Largement oubliée, mais forte pourtant de plus de 1500 membres à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, cette association dirigée par les frères O'Leary mit de l'avant une « construction identitaire transnationale » basée sur la latinité. Cette conception, qui participe à sa manière du grand renversement des fronts culturels suscité par la Deuxième Guerre mondiale³¹, comble un vide, une « alliance » désormais impossible du fait de l'Occupation de la France, par une identification aux pays de culture « latine » et une commune opposition à la culture anglo-saxonne. D'abord en proie à la suspicion extrême des autorités canadiennes, qui y voyaient un cheval de Troie du séparatisme canadien-français, la défense du pan-américanisme « latin » fut par la suite partiellement récupérée par la diplomatie canadienne et impériale, qui misèrent toutes deux sur le rôle d'intermédiaire du Canada français entre l'Amérique latine et

✦ ✦ ✦

30. Paul Beaulieu, Jean Bruchési, Pierre Dupuy, Philippe Panneton (Ringuet), Simone Routier, etc.

31. C'est-à-dire le passage d'une référence essentiellement française à une prise en compte positive de l'américanité : Yvan LAMONDE, *Allégeances et dépendances*, op. cit.

l'Amérique anglo-saxonne. On voit ainsi, grâce aux analyses de Demers, comment la culture est au cœur des réflexions sur la place du Canada français dans le monde, comment les bouleversements géopolitiques induisent des transformations dans les conceptions identitaires propres aux diverses formes de nationalisme canadien-français. Plus généralement, l'ensemble de ce numéro permet de voir comment le nationalisme imprègne de multiples manières les relations internationales du Québec : soubassement de la paradiplomatie identitaire, facteur de la réception catalane des romans québécois, vecteur des réseaux helvético-québécois de chansonniers, idéologie imprégnant les discours sur la latinité panaméricaine. Outre ces questions, particulièrement importantes, l'article de Demers ouvre aussi la voie à des enquêtes sur d'autres formes d'échanges culturels avec l'Amérique latine, dont celles propres à la chanson, comme y invite la mention de la participation d'Alys Roby aux activités de l'Union des Latins d'Amérique.

On ne saurait encore envisager un bilan dressant le portrait, axe par axe, des travaux sur les relations entre le Québec et les pays étrangers, qui correspondrait à celui effectué dans un précédent numéro de *Globe* au sujet des études québécoises à l'étranger. Certains axes ont été abondamment étudiés, dont ceux avec la France ou les États-Unis, alors que d'autres demeurent mal connus, en commençant par celui avec la Grande-Bretagne, sans parler de ceux qui n'ont jamais été véritablement explorés³². De même, les collectifs interdisciplinaires demeurent l'exception et les croisements ou confrontations entre approches culturelles, économiques, historiques, juridiques, politiques ou sociologiques s'avèrent rarissimes. Sans aller jusqu'à rendre les « traditions académiques perverses » responsables d'un « réductionnisme excessif³³ » comme le fait François Constantin, ni ouvrir à nouveau le débat sur le poids des contraintes et luttes disciplinaires, on peut cependant reconnaître, avec lui, qu'une pluralité d'approches peut donner une meilleure idée de « la globalité et [de] la complexité de l'objet ».



32. Ainsi, les relations avec la France ont été remarquablement synthétisées dans Serge JOYAL et Paul-André LINTEAU, *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008. Bien peu d'ouvrages peuvent se comparer à celui-ci, tant pour le grand angle historique ou l'ouverture interdisciplinaire que pour la qualité de l'iconographie.

33. François CONSTANTIN, « Les relations internationales... », *op. cit.*, p. 91.